

BAC PRO TECHNICIEN(NE) DE MAINTENANCE DES SYSTEMES ENERGETIQUES ET CLIMATIQUES

Taux de réussite : 91.00 %

Taux de retour à l'emploi : 65.00 %

PUBLIC VISÉ

Tout public

Plan de développement des compétences

Contrat ou période de professionnalisation

NIVEAU

Niveau de sortie : niveau 4 (BP, BT, baccalauréat professionnel ou technologique)

NATURE DE LA VALIDATION

Validation de la formation : diplôme BAC Pro Technicien(ne) de Maintenance des Systèmes Energétiques et climatiques

DUREE

Durée moyenne : contenus et durées individualisés.

Durée en centre : 820 heures

Durée en entreprise : 280 heures

Durée hebdomadaire moyenne : 35h / semaine

DATES PREVISIONNELLES

Du 07/10/2019 au 12/06/2020.

LIEUX DE FORMATION

GMTI93

LP Marcel CACHIN

11 Rue Marcel Cachin

93400 Saint-Ouen

gmi93@ac-creteil.fr

Tél : 01 49 37 92 55

CONTACT

Youssef Mahi

gmi93@ac-creteil.fr

TARIFS

Nous consulter

Organisme non soumis à la TVA.

Voir nos conditions générales de ventes

OBJECTIFS

Etre capable de

-mettre en service, régler, assurer la maintenance corrective et préventive des installations sanitaires, thermiques et de climatisation, de toutes tailles et de tous types (appareils de climatisation individuel ou collectif, appareils sanitaires, chaudières, réseaux de chaleur, centrale de production d'énergie d'un site industriel, énergies renouvelables...).

-être autonome et savoir s'adapter aux évolutions technologiques et à la diversité des systèmes énergétiques

CHAMP PROFESSIONNEL - MÉTIERS VISÉS

Le technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques est un professionnel chargé de la maintenance: préventive (systématique, conditionnelle, prédictive), corrective (diagnostic, dépannage). Il est susceptible d'être employé par des entreprises de nature et de taille différentes: entreprises ayant leur propre service de maintenance, dépannage ou service après-vente, entreprises spécialisées en exploitation et maintenance, constructeurs d'équipement énergétiques et climatiques

PRE-REQUIS

Positionnement : réglementaire.

Etre titulaire d'un diplôme de niveau V (BEP froid et conditionnement d'air, techniques des installations sanitaires et thermiques, électrotechnique....) et d'une expérience professionnelle d'un an minimum dans la spécialité.

Niveau d'entrée : niveau 3 (CAP, BEP, CFPA du premier degré)

MODALITES DE RECRUTEMENT

Dossier d'inscription, tests et entretien

MODALITES PEDAGOGIQUES

Organisé en alternance.

Cours du jour

CONTENUS

Technologie : production de chaleur, hydraulique, régulation en chauffage, technologie froid et climatisation

Intervention sur système de chauffage, frigorifique et climatique

Préparation aux habilitations électriques

Physique appliquée à la thermique et au froid

Enseignement général

- ▶ Mathématiques/Sciences physiques
- ▶ Français/Histoire géographie
- ▶ Anglais
- ▶ Economie gestion

Education artistique appliquée

Prévention – santé - environnement